Journée d'introduction aux études

Filière Ergothérapie

17.09.2024



Bienvenue dans la filière Ergothérapie!

Alessandro Pelizzari

Directeur

Angélique Fellay

Directrice adjointe





Bienvenue dans la filière Ergothérapie!

Martine Bertrand Leiser

Co-doyenne, responsable de filière

Sylvie Ray-Kaeser

Co-doyenne, responsable de filière





0 m m a e

9h00	A. Pelizzari, A. Fellay	Mots de bienvenue de la direction
9h30	Doyennes	Présentation de la filière et de la formation
10h30	Pause	
11h00	L. Goussebaire	Intendance
11h15	Doyennes	Présentation des modalités pédagogiques, des règles et demandes
12h30	Repas	
13h30	M. Froidevaux	Service administratif et de gestion des études
13h45	J. Rosset M. Bertrand	Services informatiques Prise en main des outils et documents utiles
14h45	Pause	
15h00	B. Perret	Conseil représentatif CREP
15h15	N. Pulzer Audrey Ravenswaay	Groupe Respect
15h30	M. Jaccottet, H. Hottinger & J. Galley M. Bufetrille	Association HETSLibre Association étudiante d'ergothérapie
16h00	Doyennes	Divers
16h30		Clôture

Présentation de la filière



Enseignant·es de la filière

Bureaux bâtiment D

Bureaux bâtiment A

Mathilde Berger	Romain Bertrand	A 316
Martine Bertrand	Anne Deblock-Bellamy	A 412
Laure Décastel	Catherine Genet	A 413
Julie Desrosiers	Nicolas Kühne	A 314
Isabel Margot-Cattin	Michelle Monin	A 413
Denis Pouliot-Morneau	Emeric Offenstein	A 430
Floriane Rebeaud	Marc-André Pellerin	A 430
Valérie Simonet	Valentine Perrelet	A 412
Virginie Stücki	Sylvie Ray-Kaeser	A 313
	Marie-Gabrielle Wick	A 314

Assistant·es

Bureaux bâtiment D

Assistant·es d'enseignement :

Alison Borda

Hélène Libon

Clarisse Mottaz

Virgile Paupelin

Louise Raffourt

Maxime Siegenthaler

Bureaux bâtiment B

Assistantes administratives:

B 132: 7h00 - 16h00 (ve 15h)

Laurence Moesching

Bsc I

lu-ma-me-je

Laura Pilade

Bsc II et Bsc III

lu-ma-me-je-(ve)



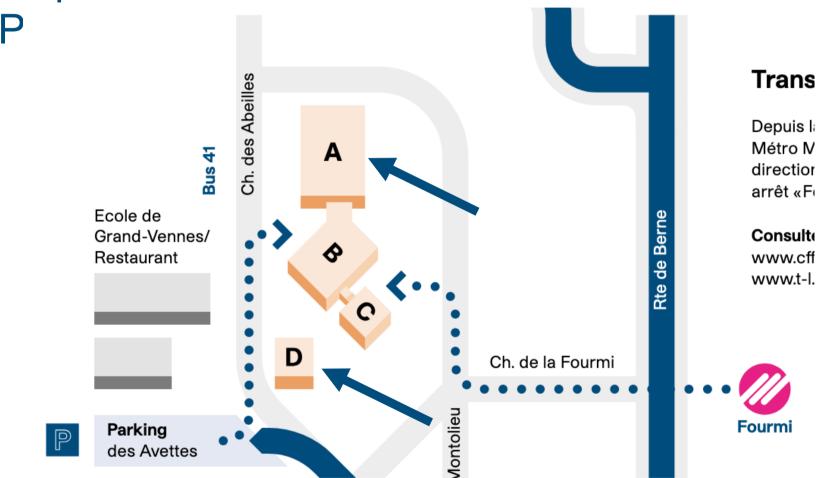
Responsables de la filière ergothérapie

Martine Bertrand Leiser

Co-doyenne, responsable de filière Responsable cursus et du personnel Responsable programme BSc I et II martine.bertrand@hetsl.ch

Sylvie Ray-Kaeser

Co-doyenne, responsable de filière Responsable des relations externes et des aménagements d'étude Responsable programme BSc III sylvie.ray@hetsl.ch Le personnel de la filière





Campus santé dès 2026





Effectif estudiantin



Volée 24-27

Vous êtes 90 nouveaux et nouvelles étudiant-es

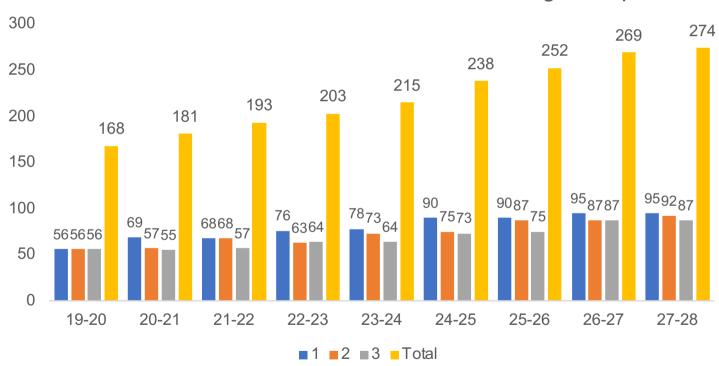
ER Volée 24-27, BSc I

→ A mentionner dans tous vos mails !!!



Effectifs étudiants

Evolution de l'effectif des étudiant·e·s BSc Ergothérapie





Provenance, diplôme et genre des étudiant·es admis·es en 1ère année

Canton	
VD	38
VS	14
FR	12
NE	11
GE	7
JU	5
BE	2
France	1

Diplôme	
Matu gymnasiale	32
Matu spé. santé	31
Matu prof.	
santé-social	15
Admission sur	
dossier	4
Titre étranger	6
Autre diplôme	2

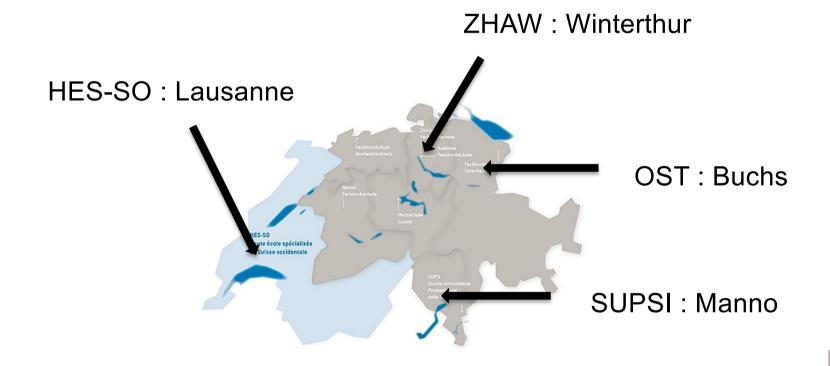
Genre	
Femme	72
Homme	18



Filière dans la HES-SO et profession



4 sites de formation en ergothérapie en Suisse



Nombre d'ergothérapeutes, lieux de pratique et clientèle

Env. 3700 ergothérapeutes, dont 1139 en pratique libérale

Env. 43 ergothérapeutes / 100 000 habitants

Association Suisse: env. 2800 membres

Pratique hospitalière, en institution (50%) et ambulatoire (50%)

Client es avec atteintes des membres supérieurs (24%)

Client es avec atteintes neurologiques (21,6%)

Client es avec troubles psychiques (17,9%)

Client·es avec troubles neurodéveloppementaux (11%)

Client·es avec démence (7%)



Association suisse: https://www.ergotherapie.ch



Inscription comme membre actif en formation (catégorie S) : 90CHF/an



Journée mondiale de l'ergothérapie



Ergothérapie pour tous et toutes

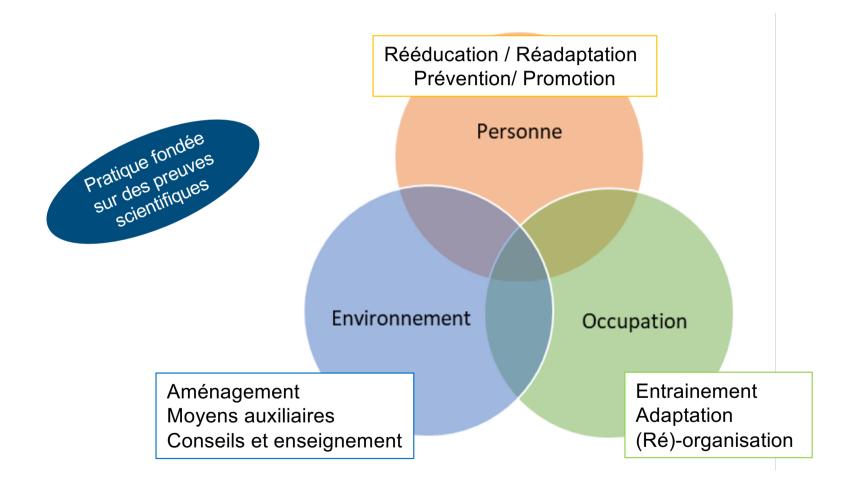


La définition de l'ergothérapie

L'ergothérapie est une profession de la santé dont le but est de permettre aux personnes de réaliser leurs occupations de la vie tous les jours, chez elles, à l'école, au travail, dans leurs loisirs et leurs activités sociales. Les ergothérapeutes atteignent ce résultat en soutenant les personnes dans le réaménagement de leurs occupations, la modification de leur environnement et le développement de leurs habiletés.



Les interventions





Programme de formation en Ergothérapie



Format



180 ECTS en 3 ans à plein temps

6 semestres de 16 semaines cours en continu



Formation en alternance

5 journées d'immersion 3 périodes de formation pratique de 9 à 10 semaines à plein temps



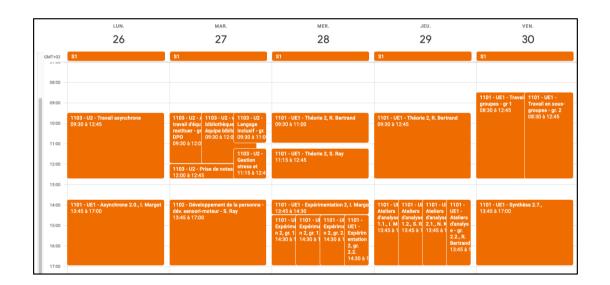
Formation à plein temps

Du lundi au vendredi

9h15 - 16h45 (BSc I)

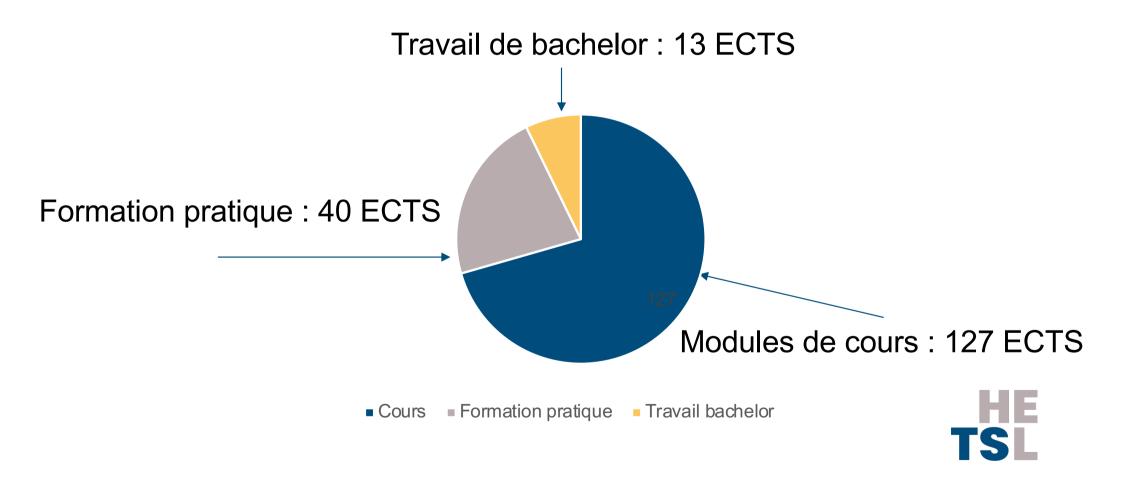
8h30 – 16h15 (BSc II et III)

1 ECTS = 25 à 30 heures de travail dont 12 à 16 périodes de cours et le reste en travail personnel





Composantes de la formation PEC 22 (180 ECTS)



Plan d'étude cadre 2022 et axes de la formation

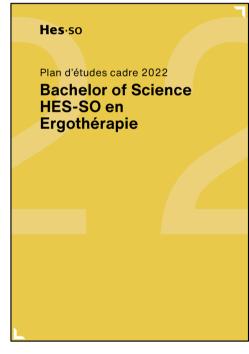
La justice occupationnelle

Les occupations en contexte

Les liens entre les occupations et la santé

Le partenariat autour des occupations

Les occupations et la durabilité





Compétences de l'ergothérapeute selon la loi LPSan

Selon, l'OCPSan, les personnes ayant terminé le cycle Bachelor en Ergothérapie doivent être capables :

d'assumer la responsabilité professionnelle de la démarche d'ergothérapie lorsqu'elles travaillent auprès des patients ou des clients, de leurs proches, et de coordonner tout le processus ; de choisir et d'appliquer, dans les démarches d'ergothérapie, les méthodes d'évaluation et les

interventions appropriées à la personne et à la situation, sur la base des connaissances scientifiques actuelles ;

d'analyser les activités des patients ou des clients dans le contexte social, culturel, spatial, temporel et institutionnel, et d'effectuer les interventions d'ergothérapie appropriées ;

de prendre en compte et d'utiliser les ressources disponibles, de déterminer et d'adapter les moyens auxiliaires, d'aménager l'environnement et, ainsi, de promouvoir l'autonomie des patients ou des clients ;

d'agir selon les standards de qualité en vigueur pour l'ergothérapie et de vérifier l'efficacité des interventions ;

d'établir une relation thérapeutique appropriée avec les patients ou les clients et de communiquer de manière à leur permettre de participer aux décisions ;

de faire valoir la perspective de l'ergothérapie au sein d'équipes interprofessionnelles et de s'engager pour la prise en compte des besoins relatifs aux activités des patients ou des clients ;

d'identifier les besoins de recherche dans le domaine de l'ergothérapie, de participer à la résolution de questions de recherche et, sur la base de leur expérience clinique, de contribuer à une transposition efficace des connaissances dans la pratique professionnelle ;

de transmettre les connaissances pertinentes en ergothérapie aux patients ou aux clients et à leur entourage, ainsi qu'à leurs pairs et aux membres d'autres groupes professionnels, et de les assister dans l'application.

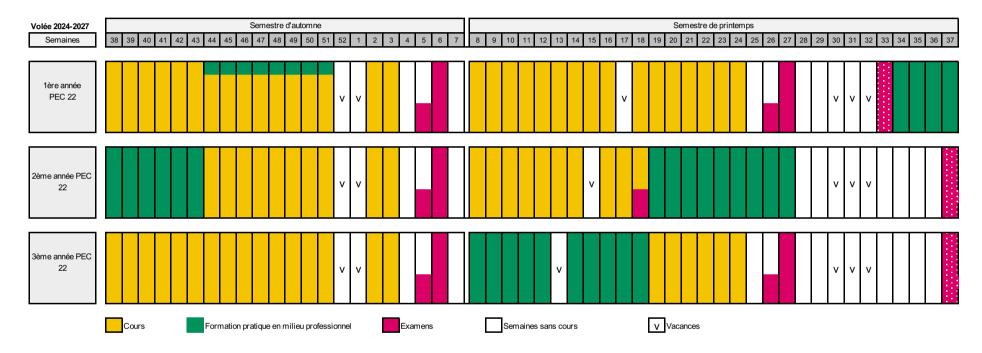


Compétences professionnelles par rôles





Calendrier académique



6 semaines de vacances par année https://www.hetsl.ch/bachelor-en-ergotherapie/calendrier-academique/



Programme de 1ère année

1101 Perspectives occupationnelles

1102 Développement de la personne

1103 Profession : compétences

élémentaires

1104 Système de santé et droit

1105 Profession: histoire et

démarche

1171 Intégration 1

1206 Performances occupationnelles et mobilité en contexte

1207 Performances occupationnelles et habiletés manuelles

1208 Transitions occupationnelles

1209 Performances occupationnelles

des personnes adultes avec une atteinte

neurologique

1210 Habitudes de vie et santé

1272 Intégration 2



Programme de 2^{ème} année

2311 Méthodologie

2312 Performances occupationnelles

des personnes à risque de

vulnérabilité

2413 Interventions auprès des enfants

2373 Intégration 3

2391 Formation pratique niveau 1

2413 Interventions auprès des enfants2414 Performances occupationnellesdes personnes présentant une démence

ou nécessitant des soins palliatifs

2415 Ergothérapie en santé mentale

2416 Accompagner le changement

2492 Formation pratique niveau 2



Programme de 3^{ème} année

3517 Santé publique et communautaire

3518 Problématiques sociétales

3519 Activité travail : interventions en

ergothérapie

3574 Intégration 4

3581 Projet Travail Bachelor

3661 Options

3620 Profession : contextes de pratiques

3661 Options

3682 Travail Bachelor

3693 Formation pratique niveau 3



Descriptifs de module

Fiches à consulter avant le début des modules :

https://www.hetsl.ch/bachelor-energotherapie/structure-etprogramme/#tabcontent-7894-14





Evaluation de l'enseignement par les étudiant-es

Les modules d'enseignement sont soumis à une évaluation par les étudiant·es. Cette évaluation consiste à répondre anonymement et volontairement à une dizaine de questions portant sur le module/programme et son organisation. Les résultats permettent d'ajuster les cours pour les années suivantes.

Chap. 4.1 Guide de l'étudiant e



Modalités pédagogiques



Types de cours et modalités pédagogiques

Cours magistraux

Cours pratiques, ateliers, laboratoires, expérimentations, pratiques simulées

Cours hybrides, avec parties de cours asynchrones

Cours d'intégration

Cours interprofessionnels

Cours à option et activités libres



Supervision pédagogique

Durant les périodes de formation pratique : supervision obligatoire d'une durée de 6 séances de 60 minutes

3 séances sont à effectuer durant la formation pratique de niveau 1

Adresse de contact : supervision ergo@hetsl.ch



Examens

Modalités : Examens écrits, oraux, dossiers, présentations en séminaire

Notations: Unités notées sur 6 au 0,10

Modules notés sur 6 au 0,5 (>4) ou 0,10 (<4)

Notes chiffrées converties en lettres (A à E; Fx et F)

En **première session**, seules les notes entre 3.5 et 3.9 permettent une **remédiation**. Toute note inférieure entraîne la répétition du module.

En **répétition**, une note inférieure à 4 entraîne l'arrêt de la formation.

Formation pratique

30 semaines à plein temps

- 5 jours d'immersion semestre 1
- Stage niveau 1 : 10 semaines début semestre 3
- Stage niveau 2 : 9 semaines fin semestre 4
- Stage niveau 3 : 10 semaines début semestre 6

Lieux négociés par l'école

Répartition des places par la responsable de la FP Floriane Rebeaud, sur la base de vos choix

Compétences évaluées par le milieu de stage

FP échouée : pas remédiée, mais répétée sur la période suivante

La présence de l'étudiant e sur le lieu où elle il effectue sa période de formation pratique suit les mêmes règles que pour le travail.



Mobilités

- Mobilité nationale (ZHAW, SUPSI)
- Mobilité Europe (France et Belgique)
- Mobilité hors Europe (Université de Montréal et de Laval)
- Durées minimales : 9 semaines (1 stage) et maximales (1 an)
- FP ou combinaison FP et cours
- Possible dès la fin du 4^{ème} semestre

Séance d'informations début de semestre 3

Responsable: floriane.rebeaud@hetsl.ch

Chap. 3.5 : guide de l'étudiant·e https://my.hetsl.ch/guide-de-letudiante-et-de-letudiant/3-etudes/mobilite/



Travail de Bachelor

En principe réalisé en groupe

Recension des écrits structurée à partir d'une problématique de terrain identifiée lors de la formation pratique de niveau 2

Délai de soutenance du projet de travail de bachelor : semaine 41 (début de la 3ème année d'étude)

Délai de soutenance du travail de bachelor : semaine 37 (fin de la 3ème année d'étude)

Règles et règlements



Présence aux cours

De manière générale, la présence aux cours est nécessaire et vivement conseillée.

Les exigences quant à la présence aux cours sont précisées dans les descriptifs des modules. Ceux-ci indiquent les **conséquences** d'une ou de plusieurs absences lorsque la présence et la participation aux cours sont obligatoires : compléments à présenter ou cours à reprendre, pénalités sur la note du module, etc. Ces conséquences peuvent s'appliquer en cas d'absence justifiée ou non.

Cours à présence obligatoire : cours dont les compétences s'acquièrent par des exercices et des pratiques simulées, par le travail en groupe ou qui sont évaluées en séminaire.



Conditions financières

Taxe et contribution aux frais d'études semestrielles : 500CHF + 200CHF

Indemnité mensuelle : 400CHF (versés trimestriellement)

Guide de l'étudiant : https://my.hetsl.ch/guide-de-letudiante-et-de-letudiant/3-etudes/taxes-etudes/formation-pratique/



Règlements d'étude et directives de la filière

Règlement HES-SO: https://www.hetsl.ch/reglements-et-chartes/

Règlement bachelor : https://www.hetsl.ch/reglements-et-chartes/

Règles et directives de la filière : https://cyberlearn.hes-so.ch/course/view.php?id=12663



Réclamations et recours

Demander d'abord rencontrer la ou le responsable de module

Réclamation par écrit à la direction dans les 10 jours après réception du courrier indiquant la décision

Recours possibles sur les décisions rendues par la Direction après la réclamation

Chap. 3.9 guide de l'étudiant e

https://my.hetsl.ch/guide-de-letudiante-et-de-letudiant/3-etudes/voies-de-droit/

Procédure : https://www.hetsl.ch/reglements-et-chartes/

Fraude et sanctions

Toute fraude y compris le plagiat ou la tentative de fraude dans les travaux d'évaluation, les examens et le travail de bachelor entraîne la note de 1 et peut faire l'objet de sanctions (avertissement, exclusion)

Plagiat : copie de phrases ou de paragraphes issus d'une source, sans que celle-ci prenne la forme d'une citation

Art. 36 et 37 règlement formation de base (bachelor et master) en HES-SO https://www.hetsl.ch/reglements-et-chartes/

Utilisation de l'IA

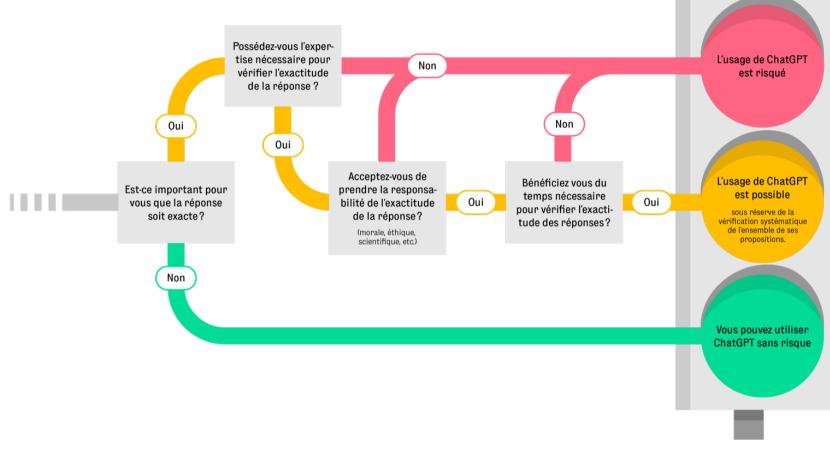
L'utilisation des outils d'intelligence artificielle générative est permise sous certaines conditions. Pour des raisons d'intégrité intellectuelle, il est nécessaire de mentionner les outils utilisés, ainsi que l'objectif de leur utilisation.

Les descriptifs de module précisent les usages de l'IA autorisés en particulier dans les évaluations et production de travaux :

- Synthèses (résumés)
- Explications (concepts)
- Inspirations (idées)
- Citations (copier-coller)

Groupe de pilotage IA de la HES-SO, 2024. Guide réflexif pour une utilisation transparente de l'IA générative dans l'enseignement, p. 5.

Utilisation de l'IA





Infractions aux règles

Exemples:

Signer une liste de présence à la place d'un camarade
Tricher aux examens, copier ou permettre de copier
Faire le travail d'un·e autre étudiant·e
Absences répétées
Violation du secret professionnel
Pénétrer sur son lieu de stage après la fin de son contrat, dans un bureau d'un professeur ou du secrétariat en l'absence des personnes
Vols



Enregistrement

Il est **strictement interdit** de filmer/enregistrer/diffuser les cours donnés à la HETSL ou à distance sans autorisation

Chap. 6.4 Guide de l'étudiant-e https://my.hetsl.ch/guide-de-letudiante-et-de-letudiant/6-vie-sur-le-campus/enregistrement/



Consommation d'alcool et produits illicites



La consommation et la distribution d'alcool est interdite durant les horaires de cours (de 7h à 17h)

Les rencontres conviviales dans le jardin peuvent avoir lieu jusqu'à 20h au plus tard



Demandes & Annonces



Aménagements d'études pour les étudiant es à besoins d'apprentissage particuliers

Besoins courants liés à des difficultés d'apprentissage attestées (temps supplémentaire aux examens, format des examens...)

Remplir le **formulaire** de demande d'aménagements courants: https://hetsl.wufoo.com/forms/amanagements-daatudes-courants/

Demander un **entretien** si besoin (aménagement du programme, congés de longue durée...)

Demande traitée par : sylvie.ray@hetsl.ch

Chap. 8.3 guide de l'étudiant

https://my.hetsl.ch/guide-de-letudiante-et-de-letudiant/8-autres-aides/etudiantes-avec-des-besoins-particuliers/



Ateliers HETSL de soutien aux études

Sujets
Stratégies de mémorisation
Gestion du temps
Rédaction de travaux
Utilisation de OneNote
Prise de notes
Utilisation de OneNote
Prise de notes
Expression orale
Stratégies de mémorisation
Préparation aux examens
Préparation aux examens
Des outils numériques pour étudier
Gestion du stress
Normes bibliographiques
Utilisation de Zotero



Soutien aux Etudes

Offre d'ateliers de soutien aux études et brochure «étudier ça s'apprend» :

https://cyberlearn.hes-so.ch/course/view.php?id=3694

Espace de ressources pour étudier à distance et modes d'emploi :

https://cyberlearn.hes-so.ch/course/view.php?id=17338



Soutien psychologique

Une possibilité de soutien psychologique ponctuel a été mise sur pied par la HETSL en collaboration avec le département spécifique du CHUV actif sur les sites de l'Université de Lausanne et de l'EPFL. Ce service, confidentiel, offre aux étudiant es de la HETSL une possibilité de rendez-vous, en cas de difficultés d'ordre psychique en relation avec le cursus de la Haute école ou en lien avec sa vie personnelle.

La première consultation est gratuite et les modalités de prise en charge figurent sur un site ad hoc : https://www.chuv.ch/fr/fiches-psy/consultation-psychotherapeutique-pour-etudiants-hetsl-unite-ambulatoire-daccueil-et-interventions-breves



Soutien social

Si vous rencontrez des difficultés sociales, administratives, juridiques et/ou financières, le Centre social protestant (CSP) vous reçoit gratuitement et de manière confidentielle sur rendez-vous dans les locaux de Jet service tout au long de la semaine.

JET SERVICE

SERVICE SOCIAL JEUNES

CONSEIL SOCIAL ET JURIDIQUE POUR LES ÉTUDIANT: E'S DE L'HETSL

GRATUIT ET CONFIDENTIEL
DANS LES LOCAUX DE JET SERVICE

Sur rendez-vous au: 021 560 60 30

Avenue de Rumine 2 1005 Lausanne 021 560 60 30 jet.service@csp-vd.ch www.csp.ch/vaud





Demande de congé

Congé de moyenne durée : entretien auprès de sylvie.ray@hetsl.ch

Congé de longue durée (semestre ou plus) : entretien auprès de <u>sylvie.ray@hetsl.ch</u> puis demande écrite à la direction avant le 31.08 ou 31.01 pour bénéficier d'une taxe d'étude réduite

Chap. 3.3 guide de l'étudiant·e https://my.hetsl.ch/guide-de-letudiante-et-de-letudiant/3-etudes/conges-et-interruptions/



Demande d'équivalence

Crédits obtenus dans une formation antérieure il y a moins de 3 ans depuis le début des études en ergothérapie

Module entier ou sur une ou des unités d'enseignement

Demande écrite au ou à la responsable de module au plus tard 2 semaines après le début du module, avec attestations de notes, description des contenus et durée des cours suivis

Chap. 3.1.3 guide de l'étudiant-e https://my.hetsl.ch/guide-de-letudiante-et-de-letudiant/3-etudes/admission/



Annonce en cas de maladie/accident

Maladie ou accident pendant les périodes de cours ou formation pratique

Informer le ou la responsable de module / du milieu de FP (PF)

Maladie longue : fournir un certificat médical et prendre contact avec sylvie.ray@hetsl.ch

Maladie ou accident pendant les examens : certificat médical nécessaire pour être convoqué à de nouvelles évaluations (art. 28 règl. de base bachelor HES-SO)

Accident à la HETSL ou sur le trajet HE-domicile : avertir le secrétariat rapidement (couverture assurance subsidiaire)



Vers qui adresser vos questions

Par email quel que soit l'interlocuteur, donner le nom entier et la volée

Questions:

Sur un contenu de cours : l'enseignant-e

Sur le module (examen p.ex.) : le·la responsable de module

Sur l'organisation de l'année (Bsc I et Bsc II) : martine.bertrand@hetsl.ch

Sur l'organisation de l'année (Bsc III) : sylvie.ray@hetsl.ch

Sur les aménagements d'études : sylvie.ray@hetsl.ch



Documents de cours et horaires des cours



https://www.hetsl.ch/bachelor-en-ergotherapie/



Admission Structure et programme

- Programme
- Plan
- Descriptifs de module
 Formation pratique
 Mobilité internationale
 Calendrier académique
 Corps enseignant





Cyberlearn

https://cyberlearn.hes-so.ch > course

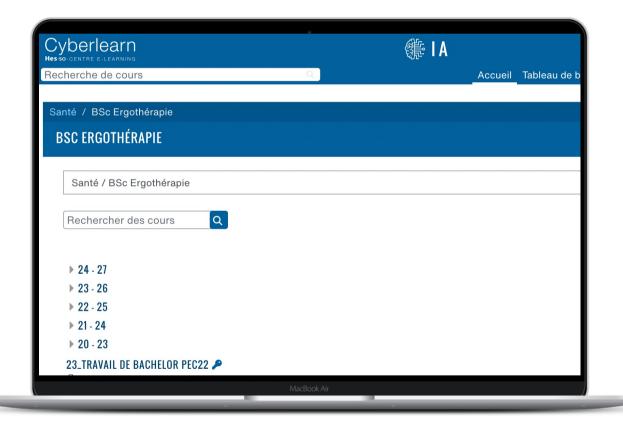
Catégories de cours - Cyberlearn - HES-SO

Cyberlearn HES-SO · Construction et environnement · Chimie et sciences de la vie ·

Technologies de l'information et de la communication · Technologies ...



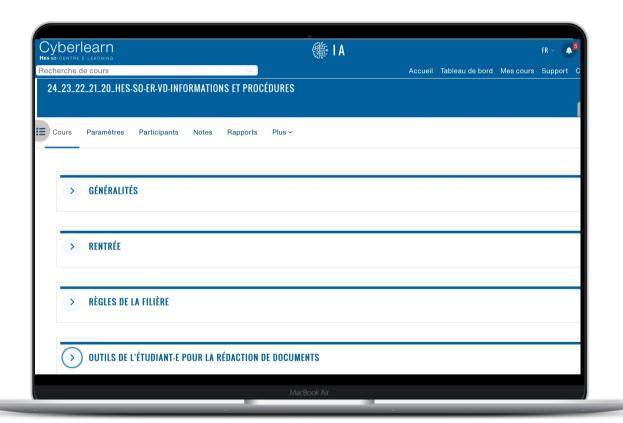
Cours sur Moodle - Cyberlearn



MyHETSL → Guide de l'étudiant·e Horaires Webmail ♂ Moodle ♂ Portail IS-Academia ♂ Bibliothèque Portail MyHETSL



Informations et procédures



Documents de la journée Règles de la filière



https://cyberlearn.hes-so.ch/course/view.php?id=12663

Horaires PDF et groupes



MER.

Groupes

Demi: 1 et 2

Tiers: a, b et c

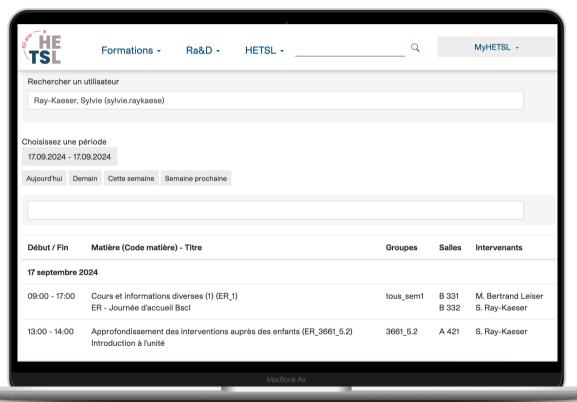
Quart: 1.1, 1.2, 2.1 et 2.2

5e: 1a, 1ab, 12b, 2bc, 2c

6e: a1, a2, b1, b2, c1, c2



Horaires



MyHETSL

https://www.hetsl.ch/horaires-des-salles/



A faire ...



Définir des représentant es de volée

2 représentant es pour participer :

- aux rencontres avec le décanat (janvier et juin)
- à la commission des études (2 séances annuelles)

Réponse à martine.bertrand@hetsl.ch

Délai: 1er octobre



Pour bien commencer et réussir ses études

Lire les fiches module

Savoir utiliser myhetsl

Etre familiarisé avec cyberlearn (Moodle)

Lire ses emails hetsl.ch

Parcourir le guide des étudiant·es et la brochure «étudier ça s'apprend»

Suivre les cours avec assiduité

Ne manquer aucun cours à présence obligatoire

Rendre les documents demandés dans les délais

Participer activement aux travaux de groupe

Etudier en dehors des heures de cours



Collectifs



Conseil représentatif

Le CREP est là pour représenter l'ensemble de la communauté de l'école et a droit de proposition et d'interpellation sur toute question relative à celle-ci. Dès lors, n'hésitez pas à contacter vos représentants en son sein si nécessaire. Le Conseil est composé de 20 représentants des 4 corps de la HETSL (personnel enseignant, administratif, assistant, étudiant·es)

https://www.hetsl.ch/organisation/crep/



Harcèlement : zéro tolérance

Qu'il soit sexuel, sexiste et/ou moral, le harcèlement n'a aucune place au sein de la HETSL.

Une procédure interne en cas de dépôt de plainte est prévue et peut déboucher sur des sanctions allant jusqu'à l'exclusion définitive de la HETSL.

Groupe de référence vers qui s'adresser :

https://www.hetsl.ch/organisation/prevention-du-harcelement/



HETSLibre

HETSLibre est l'association des étudiant-es de la HETSL

https://www.hetsl.ch/campus/hetslibre/

hetslibre@hetsl.ch



Collectif féministe

Le collectif féministe a été créé en 2020 dans le but d'échanger et de faire des actions concernant cette thématique

Missions et objectifs

- Promouvoir la connaissance et sensibiliser les étudiant·e·x·s de la cause féministe par le biais d'ateliers, projections, groupes de paroles ou débats concernant des thématiques spécifiques.
- Favoriser des espaces de parole sécures et en mixité choisie
- Maintenir des activités annuelles, principalement le 8 mars et le 14 juin

https://www.hetsl.ch/campus/collectif-feministe/



Association étudiante d'ergothérapie romande

aeer@hetsl.ch

Instagram : <u>AEER HES SO</u>



Nous vous souhaitons plein succès!

